

PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

« Agir autrement »

**Rapport d'activité
Année 2007 / 2008**

Table des matières

1 - Rappel du contexte et des étapes précédentes.....	3
2 - Statistiques chiffrées	4
2-1 – Enfants et jeunes en parcours personnalisés	4
2-2 – Enfants et jeunes en actions petits collectifs	4
2-3 - Total général	5
2-4 - Tableau par territoires et publics spécifiques.....	5
2-5 - Entrées en PRE par période d'environ 2 mois (évolution sur 2 années).....	6
2-6 - Le recours au fond de secours du CCAS mis en place dans le cadre du PRE (évolution sur 2 années)	6
3 - Commentaires sur les chiffres.....	6
4 - Eléments de bilan évaluatif à partir de l'étude « évaluation des parcours » menée par le cabinet AURES.....	8
5 – quelques exemples d'actions PRE.....	10
5-1 - l'appel à des intervenants pour la mise en œuvre de parcours personnalisés	10
5-2 – l'orientation vers le droit commun	13
6 – les axes de progrès	14

Annexes

Tableau des réponses organisée sous forme d'actions en petits collectifs

Rapports d'activités 2007 des services de la ville

Articles de presse

1 - Rappel du contexte et des étapes précédentes

La Ville de Nantes s'est engagée dans le programme de réussite éducative initié par l'Etat dans le cadre du plan de cohésion sociale dès 2005.

Cet engagement, inscrit dans la politique éducative de la Ville de Nantes, vise à « permettre de développer des partenariats existants, sur les problématiques des enfants et adolescents présentant des signes de fragilité et d'initier des moyens ou outils nouveaux pour accompagner ces enfants et adolescents et leur famille ».

Afin d'être en cohérence et complémentarité avec tous les dispositifs existants, le PRE est piloté par la direction de l'éducation, plus particulièrement par l'entrée Contrat Educatif Local de la politique éducative.

Structure juridique porteuse : la structure juridique porteuse du PRE est le CCAS de Nantes qui perçoit les financements accordés par l'Etat via une convention pluriannuelle signée avec l'ACSE (avenant signé pour chaque nouvelle année). Le CCAS engage l'ensemble des dépenses et effectue un report de crédits si nécessaire d'une année civile à la suivante.

Les neuf membres permanents de l'équipe de réussite éducative sont salariés du CCAS. Les 100 vacataires qui concourent à la mise en œuvre d'actions concrètes sont également rémunérés par le CCAS.

Les subventions versées aux associations porteuses de projets PRE sont soumises à la validation du conseil d'administration du CCAS après envoi du tableau de reversement à l'ACSE.

Une procédure d'aides individuelles PRE a été mise en place au sein du CCAS pour permettre une réactivité plus importante dans la mise en œuvre de certains parcours.

Conseil consultatif de réussite éducative : il s'est réuni trois fois (5 avril 2006, 14 novembre 2006, 7 décembre 2007) sous la présidence d'Alain Robert, élu délégué à l'éducation, membre du CA du CCAS.

Suite aux élections municipales de mars 2008, l'élue adjointe au Maire, déléguée à l'éducation est Johanna Rolland, assistée de Myriam Naël, conseillère municipale déléguée à la réussite éducative.

Territoires et publics couverts par le PRE :

Seuls les territoires en CUCS sont retenus comme critères de lieu d'habitation. Les enfants et jeunes scolarisés en établissements RAR et RSS sont également concernés.

Spécificité nantaise : des publics dits « spécifiques » font partie des critères de repérage du PRE : Enfants et jeunes du voyage, Roms, allophones, ou gérés par des établissements d'accueil spécialisé (CHRS, CADA, CNR, AIDA).

Constitution de l'équipe PRE :

- En 2008, l'équipe du PRE dirigée par Sophie Guillon Verne, s'est organisée sur la base des cinq territoires des services de vie éducative de la direction de l'éducation de la ville. L'équipe opérationnelle est maintenant composée de cinq coordinateurs territoriaux, chargée de mettre en œuvre le PRE sur les territoires, assistés d'un animateur lecture écriture, d'une responsable accompagnement à la scolarité et d'un assistant administratif et ressources humaines, en charge du suivi des clubs coup de pouce.

Confidentialité : un protocole de partage et d'échange d'information a été élaboré avec les partenaires et validé par le conseil consultatif de réussite éducative du 5 avril 2006.

Mobilisation des partenaires : ce travail, indispensable et prioritaire dans la phase de démarrage du PRE, reste une préoccupation permanente, la coopération des acteurs locaux et leur capacité à travailler ensemble étant déterminantes pour la réussite du programme.

Un comité technique central, dont l'objectif est d'accompagner la mise en œuvre du PRE et d'assurer la cohérence inter-institutionnelle, mobilise les deux partenaires principaux (éducation nationale et conseil général).

Evaluation : une étude sur l'évaluation des parcours a été commanditée par les 5 PRE du département pour une réalisation en 2008.

2 – Statistiques :

Afin d'être en capacité de fournir des statistiques précises, des outils ont été créés en tenant compte des indicateurs d'évaluation proposés par la DIV. Du fait de l'augmentation continue des saisines, le PRE a souhaité s'appuyer sur un outil performant et éprouvé. Les cinq PRE du département ont fait ainsi appel à la société « Essonne Consultants » qui a créé un logiciel de suivi de parcours PRE sur l'ensemble du territoire français. Ce logiciel sera opérationnel pour l'année scolaire 2008/2009.

Le tableau actuel couvre une année scolaire : septembre 2007 à août 2008

Il est constitué de plusieurs onglets classés par territoires et par publics spécifiques. Une fiche synthèse permet l'agrégation de l'ensemble des données.

Deux comptages sont différenciés :

- Parcours personnalisés : un enfant = une ou des actions personnalisées
- Actions en petits collectifs (clubs coup de pouce, atelier langage, atelier Français Langues Etrangères, clubs découvreurs, transport collectif) qui ont été mis en place à partir de repérages individuels permettant de mutualiser la réponse.

En 2007/2008, les enfants inscrits en accompagnement à la scolarité dans des associations partenaires du PRE, ne sont plus comptabilisés (AFEV, Deux Rives) : pas de repérage spécifique PRE, inscription de droit commun.

Evolution sur 2 années scolaires : 2006/2007 et 2007/2008

2-1 – Enfants et jeunes en parcours personnalisés

	Inscrits	Sexe		Etablissements scolaires			Repérants					Actions PRE					Nombre entrées	Nombres sorties en cours d'année
		garçons	filles	Maternelle	Elémentaire	Collège	Santé scolaire	Education Nationale	Conseil Général	Autres (1)	Accompagnement à la scolarité	Santé	Lecture écriture	Accès loisirs	Parents	Autres (2)		
06/07	134	79	55	18	50	58	37	77	12	21	77	20	2	57	9	6	134	36
07/08	274	151	123	26	136	109	76	117	63	41	166	39	4	101	30	19	274	47

(1) autres : éducateurs spécialisés, CHRS, CADA, AIDA, animateurs

(2) autres : orientations professionnelles, médiation familiale, prise en compte handicap...

2-2 – Enfants et jeunes en actions en petits collectifs (annexe : détail des actions)

	Inscrits	Sexe		Etablissements scolaires			Repérants					Actions PRE					Nombre entrées	Nombres sorties en cours d'année
		garçons	filles	Maternelle	Elémentaire	Collège	Santé scolaire	Education Nationale	Conseil Général	Autres (1)	Accompagnement à la scolarité	Santé	Lecture écriture	Accès loisirs	Parents	Autres		
06/07	233	129	104	10	193	30	10	168		74	201		135				233	
07/08	320	151	169	46	221	43	0	305	0	93	271	23	165	34	15	0	320	25

(1) autres : associations le Relais, Solidaire Roms Nantes Est, une famille un toit, Acta Roms

2-3 - Total général

	Inscrits	Sexe		Etablissements scolaires			Repérants				Actions PRE					Nombre entrées	Nombre sorties en cours d'année	
		garçons	filles	Maternelle	Elémentaire	Collège	Santé scolaire	Education Nationale	Conseil Général	Autres	Accompagnement à la scolarité	Santé	Lecture écriture	Accès loisirs	Parents			Autres
06/07	367	208	159	28	243	88	47	245	12	95	278	20	137	57	9	6	367	36
07/08	594	302	292	72	357	152	76	422	63	134	437	62	169	135	45	19	594	65

2-4 - Tableau par territoires et publics spécifiques

	Suivis individuels		Actions collectives		Total	
	06/07	07/08	06/07	07/08	06/07	07/08
Bellevue	29	50	15	26	44	76
Breil	7	4	0	10	7	14
Dervallières	4	45	15	20	19	65
Malakoff	12	32	35	45	47	77
Clos Toreau et Ile de Nantes	7	15	15	24	22	39
Erdre	4	10	37	20	41	30
Est	12	26	30	39	42	65
Nord	35	38	0	10	35	48
Publics spécifiques	24	54	86	126	110	180
Total	134	274	233	320	367	594

2-5 - Entrées au PRE par période d'environ 2 mois : évolution sur 2 années

Période	Parcours individuels				Actions collectives				Total			
	06/07		07/08		06/07		07/08		06/07		07/08	
Reprise parcours année précédente			71	48,2 %			0				71	22,2 %
1/9 au 10/11	23	17 %	61		34	15 %	0		57	16 %	61	
11/11 au 31/12	39	29 %	64	23,4 %	101	44 %	265	83 %	140	38 %	329	55,4 %
1/1/07 au 9/2	15	11 %	27	9,9 %	25	10 %	29	9 %	40	11 %	56	9,4 %
10/2 au 31/3	29	22 %	20	7,3 %	15	6 %	11	3,5 %	44	12 %	31	5,2 %
1/4 au 31/8	28	21 %	31	11,2 %	58	25 %	15	4,5 %	86	23 %	46	7,8 %
Total	134	100 %	274	100 %	233	100 %	320	100 %	367	100 %	594	100 %

2 - 6 – Le recours au fond de secours du CCAS mis en place dans le cadre du PRE : évolution sur 2 années

TOTAL	G	F	maternelle	élémentaire	collège	ouest	nord	est	Malakoff et sud	public spécifique	santé	scolaire	langue française	sports	culture	loisirs	montant de l'aide
06/07 : 43	22	21	4	30	9	4	14	5	6	15	3	16	8	9	15	13	8 408 €
07/08 : 62	40	22	8	33	20	13	4	15	18	20	3	20	7	16	7	17	27 386 €

- Ce fonds de secours a été mis en place pour faciliter le mode de gestion de certaines situations individuelles, par une réactivité dans la mise en œuvre d'actions
- Les aides sont payées sur factures présentées par un prestataire, jamais directement aux familles.
- Moyenne de la prise en charge par enfant : 195 € en 2006/2007 – 442 € en 2007/2008
- Evolution de l'utilisation de ces aides en 2007/2008, notamment en coût enfant : cet outil est monté en puissance en même temps que les saisines et que la mise en place d'actions de plus en plus ciblées (comme l'accès aux activités loisirs, sport, culture).

3 - Commentaires sur les chiffres

Garçons / filles : équilibre

Etablissements scolaires :

Maternelle : 26 saisines individuelles et 46 en actions collectives.

- Augmentation par rapport à l'année précédente.
- Les ateliers « lire et plaisir de raconter » auprès d'enfants de grande section ont progressé.

Elémentaire : 136 saisines individuelles et 212 en actions collectives

- Très forte progression des saisines individuelles. Le programme est de mieux en mieux compris de la part de l'ensemble des repérants potentiels (éducation nationale, santé scolaire, services sociaux principalement).
- Les clubs coup de pouce CLE sont passés de 17 à 28, soit 55 enfants de CP bénéficiaires de cette aide en plus par rapport à l'année précédente (et 6 écoles nouvelles investies)

Collèges : 109 saisines individuelles et 43 en actions collectives (*allophones et enfants du voyage*)

- 30 saisines concernent des enfants allophones, fréquentant les collèges Breil ou Noé-Lambert
- 21 saisines viennent des collèges « ambition réussite », dont 12 au collège « le Breil » : les autres collèges « ambition réussite » utilisent encore très peu le PRE
- 49 saisines concernent des jeunes habitant en quartier prioritaire, mais fréquentant des collèges hors ambition réussite, publics ou privés (dont 13 au collège Chantenay et 7 au collège Noé Lambert)
- 9 saisines concernent des jeunes qui sont suivis par des centres d'hébergement (CHRS, CADA...)

Les réponses concernant les parcours personnalisés

Dans 70 % des saisines, la demande de l'adulte repérant et de la famille est formulée dans le registre de « l'accompagnement à la scolarité » car c'est ce qui est le plus facile à exprimer et le plus rassurant.

Par contre, le parcours met en œuvre des réponses multiples qui commencent souvent par une aide aux devoirs, pour aller vers des réponses plus en adéquation avec les attentes et besoins de l'enfant lui-même.

L'axe « lecture » est géré transversalement dans chacune de nos actions car le rapport à l'écrit, dans la culture scolaire française, est anxiogène pour beaucoup et conditionne le déroulement de la scolarité.

L'animateur lecture écriture du PRE permet d'apporter les outils d'aide à la lecture écriture autant que de besoins, tant dans les parcours personnalisés que dans les actions en petits collectifs (clubs découvreurs, ateliers « lire et plaisir de raconter », « ateliers FLE pour allophone »...

Les parents sont associés à toutes les phases du suivi individuel et sont de fait très impliqués concrètement dans le parcours de l'enfant, parfois bénéficiaires d'une action PRE.

4 - Eléments de bilan évaluatif à partir de l'étude « évaluation des parcours » mené par le cabinet AURES

Le cabinet AURES a évalué 38 parcours personnalisés gérés par les PRE de Nantes (24 parcours), de Rezé (4 parcours), de Saint Herblain (5 parcours) et de Saint Nazaire (5 parcours)

Extrait du rapport intermédiaire présenté en comité de suivi fin juin 2008

Les 38 parcours étudiés concernent des enfants et jeunes dont les **domaines de difficulté** (référence aux textes officiels du PRE) sont multiples

Au croisement de ces situations et des modalités de saisine et d'opérationnalité du PRE, apparaissent plusieurs **figures de parcours** qui donnent à voir l'articulation du PRE avec le Droit Commun.

- L'ultime recours (difficultés lourdes)
- Le coup de pouce (difficultés plus légères)
- L'adaptation (publics spécifiques dont les allophones)
- L'intégration du « handicap » (comportement compromettant l'intégration en milieu ordinaire)
- L'aide à l'accès (dans le cas d'un accès au droit commun compromis)

L'étude fait apparaître **une posture spécifique** tenue par le PRE : Il s'agit le plus souvent d'essayer de **faire autrement**

- En adoptant une posture d'intervention : *bienveillance*
- En cherchant à impliquer les parents (présence, participation, contrat...)
- En ajustant les contenus : aide aux devoirs, aide à la matière ou apprentissages « ciblés », aide à l'intégration en classe...
- En diversifiant les supports : préparation d'exposés, montage de projet, approche ludique (jeux éducatifs), organisation de visites et sorties

Les effets directs sont moins perçus en termes d'amélioration des résultats scolaires que de :

- Réassurance de l'enfant, son mieux-être
 - Cherche à aller au bout de ses capacités, produit et en rend compte aux autres (lien avec l'enseignant, la classe)
- Motivation face aux apprentissages
- Ouverture sur de nouveaux horizons
 - Découverte, curiosité
- Réassurance des parents et/ou une moindre pression
 - Réponse à une attente ou prise de conscience d'un « possible »

L'adaptation de la prise en charge

- Permet d'éviter une déscolarisation
- Permet d'éviter une sortie trop précoce vers des lieux d'accueil spécialisés
 - Gérer la transition : Affiner le diagnostic, expérimenter
- A contrario, permet parfois de faciliter l'accès à enseignement spécifique
 - Ex. transport vers CLAD

L'accès aux loisirs (sports, culture...) révèle des impacts spécifiques :

- La socialisation
 - L'enfant s'inscrit dans un nouvel environnement collectif (hors enjeu scolaire)
 - Qui offre un cadre structurant (sur le temps libre)
 - Qui peut le cas échéant contribuer à renforcer l'apprentissage de la langue

- L'épanouissement
 - L'enfant développe de nouveaux modes d'expression en phase avec son désir et/ou ses potentialités
- La confiance en soi
 - Valorisation sur d'autres objets que les savoirs scolaires
- L'autonomie (sortie du cadre familial)
 - Respiration (de l'enfant et/ou des parents)
- Sortie de l'isolement
 - Connaissance de l'offre (associations et équipements de proximité)
- Elargissement de l'horizon culturel
 - Découverte d'activités, de lieux (musée, médiathèque...)

L'accès à la santé permet de lever des obstacles

- Un accompagnement suite à un diagnostic posé en amont par la santé scolaire
 - Problème identifié (santé physique, mal-être, comportement, ...) mais obstacle à la prise en charge
- Une prise en compte de la santé dans une approche globale
 - Repérage problème et/ou orientation peut avoir lieu en cours de parcours
- Un rôle d'orientation et de mobilisation vers l'action spécifique
 - Orientation vers soin droit commun (orthophoniste, CMP, ophtalmo,...)
 - Accès ou Accompagnement physique aux soins (déplacement)
 - Soutien direct (mobilisation et financement suivi spécialisé)
 - Mise en place d'un auxiliaire de vie

L'accompagnement à la fonction parentale : les modalités d'intervention liées à la posture des coordinateurs

- Soutien physique (information, aide aux démarches)
- Soutien moral (écoute)
- Soutien éducatif
- Relais (activation du droit commun)
- Intervention à domicile (TISF)
- Médiation famille / école (coordination)

Le cabinet AURES ayant achevé la phase d'étude des 38 parcours, va produire en septembre une synthèse des travaux.

Les phases suivantes de l'étude sont

- l'élaboration d'indicateurs d'évaluation
- la création d'outils d'évaluation
- l'intégration des indicateurs retenus dans le logiciel base de données acheté par les 5 PRE du département

Cette étude fera l'objet d'une restitution aux partenaires le 10 décembre 2008

5 – Quelques exemples d’actions du PRE

5-1 – l’appel à des intervenants pour la mise en œuvre de parcours personnalisés

L’équipe de soutien du PRE, réunie par le coordinateur territorial PRE, définit de façon partenariale le parcours personnalisé de réussite d’un enfant ou d’un jeune, et décide des moyens à mettre en œuvre.

Dans tous les parcours, il est constaté la nécessité de redonner confiance à l’enfant ou le jeune pour le mettre en situation de réussite dans tout ou partie des phases de sa vie : à la maison, à l’école, avec les « copains », en situation sociale, en activités extra-scolaires...

Pour ce faire, le PRE agit « autrement », en utilisant des formes différentes, parfois novatrices. Il fait entre autre appel à des « intervenants » qui vont accompagner l’enfant ou le jeune à partir d’une feuille de route très précise.

Le PRE se situe alors dans une phase « intermédiaire », visant à permettre petit à petit l’intégration de l’enfant dans le droit commun qui lui échappe pour des raisons extrêmement diverses selon les situations.

Chaque intervenant est en relation étroite avec le coordinateur du PRE en charge du parcours de l’enfant. Un échange entre le coordinateur et l’intervenant a lieu au minimum une fois par mois, et plus en cas de nécessité.

Les intervenants bénéficient d’une formation.

Ces intervenants sont pour 90 % salariés vacataires du CCAS.

Il est fait appel dans certains cas à PEP 44 ou aux bénévoles « retraités » de l’association Agir abcd

Être intervenant au PRE, c’est « s’engager pour l’égalité des chances, partager des valeurs de solidarité et de citoyenneté pour favoriser l’autonomie, l’estime de soi, la confiance, l’épanouissement et le bien-être de l’enfant »

Les objectifs visés sont de

- construire une relation avec l’enfant,
- mettre l’enfant en situation de réussite,
- sensibiliser, mobiliser et impliquer les parents dans le parcours éducatif,

Pour mettre en œuvre les conditions de la réussite :

- instaurer un cadre qui fixe date et heure des séances, qui pose les règles et objectifs, qui favorise un temps d’échange en début de séance (le « Quoi de neuf ? »), qui permette de varier les supports d’animation,
- s’appuyer sur les compétences de l’enfant, faire émerger ses centres d’intérêts, éveiller et susciter sa curiosité,
- privilégier les temps d’échanges avec la famille, l’informer de ce qui a été fait durant la séance, insister sur les réussites de l’enfant, impliquer la famille dans le parcours,
- respecter, écouter, rassurer l’enfant et sa famille

Rappel des règles de base à respecter :

- ne remplacer ni le parent, ni l’enseignant, ni juger ni l’un ni l’autre,
- ne divulguer aucune information concernant la famille à l’extérieur, conformément au protocole de confidentialité du PRE,
- ne jamais rester seul en présence d’un enfant, règle élémentaire de protection des mineurs,
- ne pas modifier les modalités d’un parcours de son propre chef.

Concrètement :

L'intervenant commence souvent son action par de l'aide aux devoirs, car c'est ce qui rassure tout le monde et représente une méthode de démarrage.

Petit à petit, l'intervenant apprend à connaître l'enfant et sa famille. Il va alors pouvoir mettre en oeuvre des actions plus personnalisées à partir des centres d'intérêt de l'enfant afin d'agir sur l'estime de soi, la confiance, l'épanouissement, le bien-être, l'autonomie.

L'intervenant peut alors (toujours en lien étroit avec le coordinateur de PRE) mettre en place des « itinéraires découvertes culturelles » qui vont permettre à l'enfant

- de sortir du cadre environnemental habituel,
- de créer des conditions de « changements » propices à une compréhension du sens des choses : sens des apprentissages, sens de la vie en société, sens du travail, sens de l'effort, ...

Dans ce cadre, l'intervenant peut proposer à l'enfant l'outil « carnet de voyage », support à l'écriture, « appareil photo », support à la créativité, « dictaphone », support à l'expression orale.

Exemples :

- parcourir la ville en transport en commun pour découvrir et se repérer dans l'espace
- fréquenter des lieux publics « ordinaires » comme la gare, les magasins, les bibliothèques...
- visiter des lieux culturels nantais à la recherche d'un « déclic »

Formation :

En 2007/2008, nous avons mis en place une formation avec les partenaires CEMEA et PEP 44 : 2 sessions de 5 modules chacun

Cette première expérience va permettre d'améliorer la formation pour l'année 2008/2009

L'accent est mis sur l'analyse et l'échange de pratique, la méthodologie, la pratique culturelle et l'interculturalité, la relation aux parents, la lecture et l'écriture.

Éléments quantitatifs (ne comprend pas les animateurs des clubs coup de pouce) :

Nombre d'intervenants en 2007/2008 : 49

Nombre d'enfants accompagnés : 144

Nombre d'heures travaillées de septembre 2007 à août 2008 : 5 956 h soit 496h/mois, soit 3,3 ETP (calculé sur 12 mois)

Sept 07	Oct 07	Nov 07	Déc 07	Janv 08	Fév 08	Mars 08	Avr 08	Mai 08	Juin 08/	Juil 08	Août 08
101	262	333	398	553	577	696	558	725	847	59	76

Moyenne d'heures par intervenants (calculé sur 12 mois) : 123h/an, soit 10h par mois

Moyenne d'heures par enfants : 4h/semaine

Coût : 108 411 € /an

Nombre d'intervenants (hors coup de pouce) en 2007/2008 qui poursuivent en 2008/2009 : 20

Éléments qualitatifs :

Nous manquons encore d'outils pour objectiver les résultats.

Le logiciel de suivi des parcours PRE sera très utile pour analyser la plus value du PRE en agrégeant des indicateurs d'évaluation décidés en amont.

En tout état de cause, les résultats positifs constatés sont la résultante d'un travail partenarial et transversal où le PRE, au-delà de la mise en place d'un intervenant, a joué un rôle de coordination, d'activation, de veille permanente, de relais.

Le travail d'AURES sur 38 parcours PRE ainsi que le questionnaire de fin d'année scolaire rempli par les intervenants ont permis de tirer des enseignements :

Quelques éléments :

Points forts :

- construire un parcours pour et avec l'enfant, en associant la famille
- effets de re-mobilisation tant pour l'enfant que la famille
- amélioration de la scolarité, avec plus d'écoute en cours, de compréhension de l'école, de présence et d'intégration à l'école
- amélioration du rapport à autrui, tant au sein de la cellule familiale qu'avec les « copains » ou d'autres adultes
- une reprise de réussite scolaire qui diminue la peur de l'échec, renforce la volonté de réussir, la confiance en soi et en l'adulte, fait disparaître des symptômes physiques (pleurs, isolement, tendance suicidaire...)
- l'enfant se mobilise pour des projets (loisirs, sports, culture...)
- progrès rapide en apprentissage de la langue française
- plus d'autonomie facilitant le rapport avec les parents
- évolution des comportements des parents dans l'exercice de leur rôle éducatif
- le binôme coordinateur PRE / intervenant est très opérationnel

Points faibles repérés dans certains parcours :

- certains parents se mobilisent peu
- une coordination entre professionnels de terrain peu existante
- des objectifs trop flous
- une communication avec la famille parfois difficile du fait de la barrière de la langue
- le changement d'intervenant ou de coordinateur PRE en cours de parcours

Autres constats :

Les résultats sont d'autant plus positifs que le PRE est saisi le plus en amont possible des « difficultés » de l'enfant ou du jeune.

Sans la mobilisation et l'implication réelle des parents, le parcours stagne.

Le fait de ne pas exiger des familles le montage d'un dossier technique, social et/ou financier mais plutôt prendre en compte leur rôle éducatif en les associant au montage du parcours de réussite de leur enfant est très bien perçu par les familles.

La coopération des acteurs, le respect des missions de chacun, la capacité à travailler ensemble déterminent la réussite du programme et des parcours.

Le changement d'intervenant en cours d'année est souvent perturbant pour l'enfant et la famille.

Le rôle du coordinateur PRE est fondamental, il est la clé du bon déroulement des parcours.
Les coordinateurs territoriaux du PRE sont les piliers du dispositif PRE.

5-2 – l’orientation vers le droit commun

Concernant soit l’accès aux droits fondamentaux, aux droits spécifiques, aux nombreuses actions existantes sur Nantes, on peut constater que certaines familles ne s’en saisissent pas (quel qu’en soient les raisons) alors même que ces droits leur sont destinés.

La priorité du PRE est donc d’orienter les enfants et leur famille vers ce quoi ils ont accès de droit.

Cadre de l’accès aux droits juridiques et financiers :

Avant toute implication du PRE, le coordinateur va s’appuyer sur le réseau de partenaires pour vérifier si le droit commun a bien été activé pour l’enfant concerné :

- les aides financières de la CAF, du Conseil Général, de la CPAM...
- les droits aux transports vers des soins orthophonistes par exemple
- la mise en place d’une TISF

Le PRE n’interviendra qu’après application de ces droits ou si l’accès à ces droits nécessite un délai trop important.

Cadre de l’accès aux actions existantes :

Nantes a la chance de bénéficier d’une offre de services très conséquente.

Le PRE a ainsi créé des partenariats avec des associations pour l’accueil d’enfants dans les meilleures conditions possibles, en tenant compte des objectifs précis du parcours de réussite.

Les coordinateurs territoriaux du PRE ont, parmi leurs missions, la connaissance la plus exhaustive possible des actions existantes. Ils peuvent pour cela s’appuyer sur les services de la Ville.

Le PRE a donc organisé la nomination de référents thématiques centraux, relayés par des référents thématiques sur chaque territoire CUCS.

Il en va de même avec les instances partenaires externes à la Ville.

Des associations, contactées par les coordinateurs territoriaux pour accueillir des enfants en parcours PRE, ont accepté de s’adapter pour tenir compte de la spécificité de nos demandes. Ces associations le font le plus souvent avec enthousiasme, satisfait de participer à une action d’égalité des chances et de cohésion sociale.

Exemples d’associations partenaires :

- domaine sportif : centre équestre de la Salantine, club de lutte de St Herblain, racing club sud Nantes en foot féminin, club de foot de Doulon et de St Pierre Port Boyer.
- domaine culturel : Human music, graine d’Europe, Cie Bagamayo, les établissements culturels de Nantes (Musée des beaux arts, muséum d’histoire naturelle, château des ducs de Bretagne, toutes les bibliothèques...)
- domaine du loisir : Accoord (sur les quartiers, Port Barbe et Alis), éclaireurs et éclaireuses de France
- domaine de l’aide à domicile et de la parentalité : ADT 44, ANAF, ORPAN,
- domaine du transport : le Relais et VAD (qui ont des chauffeurs formés à ces accompagnements)
- domaine de l’accompagnement à la scolarité : AFEV, Deux rives (notamment pour des sorties de parcours PRE), Agir abcd, Pep 44
- domaine de la lecture : Lire et faire lire (FAL 44) : *projet partagé sur l’école A. Braud à partir de la problématique « lecture » des enfants Roms*

- domaine scolaire : orientation vers les internats existants (dont les internats de la Fondation d'Auteuil), relais de la sortie des jeunes des dispositifs « classes ou ateliers relais »
- domaine de la santé bien être : réseau Dys, Maison des adolescents, Centre médico-psychologique

6 – Les axes de progrès

- Développer davantage de partenariat avec les collèges « ambition réussite » qui saisissent peu le PRE. Les axes prioritaires de la collaboration avec les collégiens peuvent se situer autour des problématiques d'orientation scolaire et de mobilité des jeunes pour faciliter l'accès à l'autonomie.
- Accentuer le partenariat avec les partenaires en insistant sur la philosophie du PRE qui met le « sujet » au cœur de l'action PRE, en s'appuyant prioritairement sur le développement de l'estime de soi, de l'épanouissement personnel et du bien être de l'enfant et du jeune
- Organiser les sorties de parcours avec les partenaires dont l'éducation nationale et les associations motivées pour accompagner au mieux le retour au droit commun dans un contexte acceptable pour les familles (notamment sur le plan financier)
- Contribuer à l'inscription durable du PRE localement, dans la politique de réussite éducative de la Ville de Nantes et nationalement, dans la politique de cohésion sociale et d'égalité des chances.

Le budget et l'organisation de l'équipe de réussite éducative par territoire permet d'envisager une mise en œuvre d'environ 600 parcours par an, soit une moyenne de 120 parcours par coordinateur territorial.

En moyenne, la moitié des saisines individuelles aboutissent à l'organisation de réponses collectives (voir tableau en annexe).

ANNEXE : les réponses organisées sous forme de petits collectifs : mutualisation des moyens autour d'une même problématique

Intitulé de l'action	Durée de l'action	Public ciblé	Objectif de l'action	Nombre	Coût PRE	Bilan	Commentaires
Clubs coup de pouce CLE	Novembre 07 à juin 08	Enfants de CP n'ayant pas à la maison le soutien nécessaire pour réussir leur apprentissage en lecture	Apporter à ces enfants quelques uns des ingrédients de réussite en les accompagnant ainsi que leur famille	28 clubs 5 enfants maximum par clubs 16 écoles 139 enfants	154 000 € <i>5 500 €/club</i> <i>1 100 €/enfant</i> <i>11 €/enfant</i> <i>et/séance</i> <i>7,5 €/enfant/h</i>	Fiche évaluation faite fin juin par enfants – parents – coordinateurs – animateurs – enseignants	Exploitation des évaluations par l'Apfée : en cours
Clubs découvreurs	Janvier à mars 08 Avril à juin 08	Enfants de cycle 3 repérés décrocheurs face aux apprentissages	-Eveiller la curiosité et développer l'imaginaire des enfants -mobiliser les parents autour de la réussite de leur enfant -inciter les enfants à exprimer leurs vécus, leurs émotions, leurs points de vue	3 écoles – 6 clubs 5 enfants par clubs Durée d'un club : 12 séances 30 enfants	5 500 € <i>15€ par enfant</i> <i>et par séance</i> <i>de 2h</i>	Fiche évaluation faite fin juin par enfants – parents – coordinateurs – animateurs - enseignants	Exploitation des évaluations par Nantes Action Périscolaire, porteur de l'action : en cours
Atelier lire et plaisir de raconter	Janvier à mars 08 Avril à juin 08	Enfants de grande section repérés comme étant les plus éloignés du livre	Favoriser l'accès des enfants à la lecture et associer les parents au projet	2 écoles – 4 ateliers 5 enfants par ateliers Durée d'un atelier : 10 séances de 3/4h 19 enfants	1 114 € <i>6 € par enfant</i> <i>et par séance</i>	Voir Compte rendu Joint	Repris à la rentrée 2008 par l'EN dans le cadre des accompagnements éducatifs
Transport collégiens gens du voyage	Septembre 07 à juin 08	Jeunes repérés par Education Nationale et association Le Relais comme ayant des difficultés à se rendre au collège pour suivre leur scolarité	Faciliter la scolarisation par un transport matin et soir du terrain d'accueil vers le collège	16 collégiens	1 500 €	Point janvier et juin : ce transport est d'autant plus facilitateur qu'un accompagnement des familles concernées se fait au quotidien par Le Relais et la responsable	Action particulièrement opportune pour les filles. Subvention à l'association Le Relais

						de l'Education Nationale (Nathalie Rézeau)	
Transport enfants et jeunes de la communauté Roms	Septembre 07 à juin 08	Jeunes repérés par Education Nationale et les associations gestionnaires des 2 terrains d'accueil, comme ayant des difficultés à se rendre à leur établissement scolaire	Faciliter la scolarisation par un transport matin et soir du terrain d'accueil vers les établissements	Est : 10 maternelles 16 élémentaires Ouest : 17 maternelles 34 élémentaires Total : 77 enfants	3 010 € 3 200 €	ce transport est d'autant plus facilitateur qu'un accompagnement des familles concernées se fait au quotidien par les associations gestionnaires des terrains	Subvention à l'association - Nantes Roms Est Solidaire pour l'Est - Saint – Yves Acta Roms pour l'Ouest terrains
Atelier FLE Roms	28 janvier à fin juin 08	Enfants Roms scolarisés à l'école élémentaire Alphonse Braud	Faciliter l'intégration de ces enfants dans la classe « normale » en permettant l'acquisition de vocabulaire, une bonne compréhension de la langue	2 ateliers d'1h (par niveau) de 3 enfants chacun 6 enfants	1 250 €	Très bon retour de l'intervenante étudiante en master 2 FLE et dont cette action faisait partie de son stage universitaire	Partenariat étroit avec l'école, Acta Roms et l'enseignante Roms du Carep (Edith Darche). Méthode FLE utilisée par l'intervenante
Atelier Mime Allophone	23 mars à fin juin 08	Jeunes scolarisés en classe allophone, vivant des situations de conflits dans la classe (collège Noé Lambert)	- intégration plus facile en groupe de chacun des élèves - libérer la parole - régulation du groupe vers une énergie collective - faciliter la communication plus sereine et moins violente entre les élèves - permettre à l'enseignante de	15 collégiens	2 320 €	Amélioration du comportement en classe, regard privilégié de l'enseignante pour une adaptation d'un accompagnement personnalisé en classe, parole et participation en hausse, 2 élèves très perturbateurs n'ont pas fini l'atelier 11 des élèves ont été	Appel à la compagnie Bagamoyo Un spectacle de mime a été proposé pour les 2 classes allophones (NL et Breil) avec un objectif (atteint) de sensibilisation et mobilisation

			découvrir le potentiel et les lacunes de chaque élève - investir et réinvestir les connaissances acquises en classe - avoir un rendu des progrès ou blocage des élèves			inscrits pour le passage du DELF (diplôme Evaluation Langue Française) : 100 % réussite Tous intègrent une classe normale l'an prochain	des parents Le PRE suivra sans doute 2 à 3 des jeunes en 2008/2009
Atelier langage Allophone	23 octobre 07 à fin juin 08	Jeunes scolarisés en classe allophone (collège du Breil)	- maîtrise de la langue pour une meilleure intégration dans la classe	4 collégiens identifiés sur les 15 élèves de la classe allophone	1 274 €	Très positif pour 3 des jeunes. Plus difficile pour 1	Encadrement de l'atelier par un intervenant PRE le mercredi matin pendant 2h
Atelier Equitation Allophone	4 mars à fin juin 08	Jeunes scolarisés en classe NSA Allophone (collège Noë Lambert)	- Apprendre le français - Travailler la cohésion de groupe - Apprendre le respect des règles - Viser l'intégration en milieu scolaire	8 collégiens	1 008 €	L'immersion dans le centre équestre a permis de réaliser tous les objectifs. Excellent bilan de la part de tous les partenaires.	Excellent investissement du centre équestre. Le PRE doit rechercher quelle suite donnée à ce projet
Accueil périscolaire adapté	15 septembre au 30 déc 07 (inscription en droit commun en janvier 08)	Enfants scolarisés à A. Fournier et fréquentant l'accueil périscolaire le soir sans « efficacité » du fait de difficultés importantes	Permettre une organisation de l'accueil périscolaire du soir plus adaptée à ces enfants les plus en difficulté, en vue d'une stabilisation dans le droit commun	6 élémentaires cycle 3	740 € 4h/semaine 10 semaines	Le PRE a permis l'expérimentation d'une organisation adaptée qui a été poursuivie sans l'aide du PRE en janvier 2008	Partenariat avec le CSC Accord Bourderies / l'école et Nantes Action Péri scolaire (NAP)